

FICHE de PERSONNEL DE SERVICE

Finalité de l'emploi	Le personnel de service exerce un métier spécifique aux Maisons Familiales Rurales, qui permet d'atteindre les principaux objectifs du Mouvement notamment en ce qui concerne la prise en compte des différents partenaires de la formation, l'accompagnement des personnes, l'unité de la démarche éducative et la mise en œuvre de la pédagogie de l'alternance.
Situation de l'emploi dans la MFR	Le personnel de service est placé sous la responsabilité du directeur de la MFR. Il exerce son activité seul(e) ou en groupe. L'activité s'effectue debout et le rythme de travail peut être soutenu.

Architecture de l'emploi

MISSIONS DE L'EMPLOI	ACTIVITES DE CHAQUE MISSION
MISSION 1 : Accueillir les usagers et assurer les relations avec les usagers	➔ Organiser les conditions de l'accueil
	➔ Créer une situation d'échange et une situation de communication avec le jeune, la famille, les partenaires
	➔ Favoriser la coopération avec les familles
MISSION 2 : Assurer l'hygiène et de la sécurité des locaux	➔ Assurer le maintien du matériel, des équipements et des locaux
	➔ Assurer le nettoyage des locaux selon le planning fixé par la direction
	➔ Rendre compte de tout dysfonctionnement en lien avec le poste occupé
MISSION 4 : Aider à la préparation de repas sains et équilibrés selon le planning fixé par la direction	➔ Aider à la préparation des repas en respectant les quantités et qualités requises
	➔ Appliquer et contrôler les normes d'hygiène et de sécurité
MISSION 5 : Faire vivre les valeurs éducatives du projet de l'association	➔ Proposer et mettre en œuvre des activités de cohésion de groupe et d'ouverture
	➔ Accompagner chaque jeune dans son projet et collectivement le groupe classe
	➔ Susciter l'envie sur les lieux de service
	➔ Créer une rupture avec le système classique
MISSION 6 : Contribuer au projet de l'association	➔ Participer à des commissions du CA et aux réunions du CA
	➔ Participer à des réunions, des Assemblées et des groupes de travail sur le Projet de développement
	➔ Participer à la démarche qualité et à la RSO

Limites de responsabilité

La limite de responsabilité est celle qui s'exerce au sein du pôle de Direction.

Principaux critères d'évaluation

Evaluation des activités

Année : 2021

MISSIONS DE L'EMPLOI	ACTIVITES DE CHAQUE MISSION	Attentes de la MFR / Objectifs / critères de performance	Evaluation*	Observations, explicitations, propositions de révision
MISSION 1 : Accueillir les usagers et assurer les relations avec les usagers	Organiser les conditions de l'accueil Créer une situation d'échange et une situation de communication avec le jeune, la famille, les partenaires Favoriser la coopération avec les familles	Etre capable de dialoguer et de trouver des solutions adéquates en fonction de la situation Connaitre et faire vivre le projet d'association et le projet éducatif		
MISSION 2 : Assurer l'hygiène et de la sécurité des locaux	Assurer le maintien du matériel, des équipements et des locaux Assurer l'hygiène des locaux selon les protocoles établis	Maitriser les protocoles d'entretien Etre capable de réaliser des activités simples de nettoyage et d'entretien des locaux		
MISSION 4 : Aider à la préparation de repas sains et équilibrés selon le planning défini par la direction	Aider à la préparation des repas en respectant les quantités et qualité requises Appliquer et contrôler les normes d'hygiène et de sécurité	Réaliser des actions simples en lien avec les repas Maitriser les protocoles d'hygiène		
MISSION 5 : Faire vivre les valeurs éducatives du projet de l'association	➡ Proposer et mettre en œuvre des activités de cohésion de groupe et d'ouverture	Savoir gérer et maitriser les apprenants de manière individuelle ou collective		
	➡ Accompagner chaque jeune dans son projet et collectivement le groupe classe	Savoir dialoguer, échanger et gérer chaque jeune en fonction du projet éducatif.		
	➡ Susciter l'envie lors des services			

MISSIONS DE L'EMPLOI	ACTIVITES DE CHAQUE MISSION	Attentes de la MFR / Objectifs / critères de performance	Evaluation*	Observations, explicitations, propositions de révision
MISSION 6: Contribuer au projet de l'association	Participer à des commissions du CA et aux réunions de CA	Faire vivre les valeurs associatives		
	Participer à des réunions, des Assemblées et des groupes de travail sur le Projet de développement	Etre capable de dialoguer		
	Participer à la mise en place de la démarche qualité et du label RSO	Etre un membre actif pour permettre de développer des idées concrètes.		

* AT : Objectif Atteint

PA : Objectif Partiellement atteint

NA : Objectif Non atteint

NE : Activité non exercée